

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160127-2016-02-02-DE
Date de télétransmission : 01/02/2016
Date de réception préfecture : 01/02/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Comité syndical
27 janvier 2016 – Parthenay**

Date de la convocation : 18 janvier 2016
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 0 suppléant
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 31 suppléants
Votants : 20

Titulaires présents :

- Communauté de communes du Val d'Egray : ---
- Communauté de communes Gâtine-Autize : BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe,
- Communauté de communes du Pays-Sud-Gâtine : BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal,
- Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé,
- Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet : BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique.

Titulaires excusés :

EVARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, RIMBEAU Jean-Pierre, LIBNER Jérôme, BELY Françoise, CORNUAULT Véronique, GAMACHE Nicolas, GILBERT Véronique, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier.

Représentation au Comité de Pilotage Leader

Le Comité de Pilotage Leader 2014-2020 a pour missions :

- Avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader
- Examiner et approuver les critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des actions, eu égard notamment aux priorités retenues et aux objectifs fixés
- Se voir présenter les avis techniques recueillis par l'équipe technique sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets
- Evaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention
- Etablir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement
- Examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes mesures, ainsi que l'évaluation à mi-parcours
- Examiner le suivi financier
-

Il se compose de 16 membres relevant du collège privé et de 10 membres relevant du collège public.

Le collège privé comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- CAVEB
- Chambre de Métiers 79
- Chambre d'Agriculture 79
- Chambre de Commerce et d'Industrie 79
- Jeune Chambre économique de Parthenay
- CPIE
- Maison Familiale et Rurale de Saint Loup Lamairé
- Maison du Patrimoine de St Marc la Lande
- CARUG
- Tourisme en Gâtine
- Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine

- Centre Régional des Energies Renouvelables
- Un Toit en Gâtine
- Association des commerçants Central'Parth
- Groupement des commerçants industriels et artisans d'Airvault
- Fédération des centres socio culturels 79

Le collège public comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- Syndicat Mixte du Pays de Gâtine
- Syndicat des Eaux de Gâtine
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
- Syndicat d'Eau de Val du Thouet
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray
- Communauté de communes Gâtine Autize
- Communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet
- Communauté de communes du Val d'Egray
- Communauté de communes du Pays Sud Gâtine
- Communauté de communes de Parthenay Gâtine

Le Pays de Gâtine (collège public) est représenté par son Président (titulaire) et un membre du comité syndical (suppléant) qu'il convient de désigner.

Le Comité syndical reconduit Monsieur Jean-François COIFFARD, maire de Maisontiers, en tant que membre suppléant du Comité de Pilotage Leader.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD

